

# ROBERT DUBARLE

Notice lue par MARCEL POURNIN

---

De petite taille, solide et trapu, l'œil clair et vif, joyeux et enthousiaste, Robert Dubarle, qui appartenait à une famille de magistrats, après avoir fait ses études à Grenoble et terminé son droit à Paris, se fait inscrire au stage. En 1906, il est troisième secrétaire de la Conférence, sous le bâtonnat de M. Chenu. La clairvoyance de l'éminent bâtonnier avait discerné la vivacité pénétrante de son intelligence et l'élévation d'un caractère rempli de séductions.

En 1910, l'arrondissement de Saint-Marcellin l'envoie à la Chambre. Robert Dubarle a vingt-neuf ans. Il est élu comme républicain indépendant dans une circonscription radicale. Comme il ignore la politique électorale, ses rivalités, ses manœuvres et ses convoitises, il ne cherche pas à concilier ses opinions avec celles de ses électeurs ; il demeure indépendant et dévoué aux intérêts généraux de la France.

Il se prononce pour la représentation proportionnelle, pour l'impôt sur le revenu, et combat avec acharnement pour la loi de trois ans.

Il connaissait bien l'Allemagne, le caractère de ce peuple assoiffé de discipline, son instinct grégaire d'obéissance irrésistible. Pour lui, l'énigme allemande était résolue : il ne se faisait aucune illusion sur l'étendue du péril qui menaçait la France.

La loi de trois ans fut votée, mais ses électeurs — qui, plus tard, devaient le regretter — ne lui pardonnèrent pas son vote. Dubarle ne fut pas réélu.

Trois mois plus tard, c'était la guerre, puis l'invasion.

Mobilisé à Grenoble comme lieutenant de chasseurs, officier d'ordonnance du général Pedoya, il veut rejoindre ses hommes. Le 20 août 1914, il quitte Grenoble pour reprendre sa place au 68<sup>e</sup> bataillon, qui, avec toutes les troupes des Alpes, se dirige vers l'Est.

Pendant dix mois, il va combattre et vivre avec ses chasseurs, partager leurs privations, endurer leurs souffrances dans tous ces vallons des Vosges qu'un à un, ils conquièrent sur l'ennemi.

Cinq citations, la Croix, le troisième galon jalonnent les étapes de la route du Sacrifice.

Ce n'est qu'après sa mort glorieuse, lorsque ses lettres de guerre furent publiées, qu'on put vraiment connaître la richesse de sa vie intérieure et les dons exceptionnels de son âme stoïque. Jamais il ne s'indigne contre le destin qu'il prévoit ; il subit sans récriminer les épreuves les plus cruelles. Il y a en lui comme une flamme d'héroïsme.

Son frère, le capitaine André Dubarle, son beau-frère, le commandant Henry Chanzy, sont tués à l'ennemi à quelques semaines de distance. Voici en quels termes il console ses parents :

« Tâchons de faire, sans trop murmurer, ce sacrifice à notre pays, d'élever au-dessus de notre douleur l'amour de la patrie et d'accepter avec fierté l'épreuve qui nous est demandée. »

C'est une nouvelle leçon de courage et de résignation, qu'il puise dans les sacrifices obscurs et quotidiens dont il est le témoin angoissé :

« Il y a des heures où je suis en admiration devant mes braves chasseurs, si doux, si patients, et qu'un mot d'affection, une attention de leur chef, reconforte et ravit. Et que de douleurs vraiment déchirantes dans ces humbles vies !...

« Je connaissais tous ceux qui viennent de disparaître et je n'ai jamais vu tomber des hommes placés sous mes ordres, avec qui j'avais vécu durant des mois, sans un profond bouleversement. Pendant le combat, on n'y fait pas attention, mais après, lorsqu'on relève les pauvres corps inanimés, c'est un vrai déchirement de voir ainsi frappés, et souvent affreusement mutilés, des êtres jeunes, un instant avant pleins de vie, et auxquels vous lie cette mâle affection des mêmes devoirs et des mêmes dangers. »

A sa belle-sœur qui s'inquiète, il trace les devoirs de la femme à l'arrière :

« Soyez patientes, calmes et gaies ; si vous êtes inquiètes, ne le dites pas ; si vous êtes tristes, sachez paraître joyeuses ; si un chagrin vous accable, au-dessus de votre angoisse, mettez votre volonté patriotique. »

Car le culte de la patrie domina toute son existence, inspira tous ses actes.

Trois dates, un triptyque :

1901. — Robert Dubarle tire au sort. Malgré l'exubérance, un peu grossière, des conscrits grenoblois, il note sur son carnet :

« Jamais je n'ai mieux compris le sublime de ce mot, patrie, qui renferme, dans les bornes étroites de ses lettres, tous nos espoirs, toutes nos tendresses, toute notre vie d'homme, avec ses sourires et ses larmes. »

1908. — Au cours d'un voyage en Allemagne, il visite Postdam. Aux voûtes de l'église de la garnison sont suspendus soixante-dix drapeaux français, pris à la guerre de 1870.

« Que ne peut-on, écrit-il à son père, envoyer tous les pacifistes de France voir ces étoffes prisonnières ! Ils comprendraient ce que c'est que la patrie et à quelles réalités inscrites dans notre chair, dans notre sang, elle correspond. »

Mai 1915. — Dans sa tanière de commandant de compagnie, devant Metzeral, Robert Dubarle compose un hymne à la patrie qu'on a retrouvé dans ses papiers, cri d'amour passionné, qu'inspire l'idée de la souffrance, du sacrifice et de la mort.

« Chaque jour, tu exiges un plus lourd tribut ; chaque jour, il te faut des bataillons plus épais, de nouvelles poitrines et de nouveaux corps, à peine debout et déjà déchiquetés.

« Prends, prends encore. Pas de bruit, pas de fanfares, rien autour de toi que l'adoration de tes fils qui meurent et la volonté implacable des vivants. »

Deux semaines après, le 15 juin 1915, premier jour de l'offensive qui devait nous conduire à Metzeral, le capitaine Robert Dubarle tombait, frappé d'une balle au cœur, à la tête de sa compagnie, qu'il entraînait à l'assaut d'une tranchée ennemie, au cri de : « En avant, pour la France ! »

A l'entrée du camp auquel on a donné son nom, la piété de ses chasseurs lui a élevé un monument. Sur une simple stèle, une plaque de marbre rappelle au passant que le capitaine Robert Dubarle « fut un modèle d'énergie et de force morale ».

Relisons ses lettres, nous y retrouverons la pensée dernière de l'ami disparu, qui tient à ce que l'œuvre pour laquelle il s'est sacrifié, soit continuée par les survivants, et qui nous dicte sa volonté.